

[cafedepedagogique.net /2025/01/14/quel-avenir-pour-la-reforme-du-choc-des-savoirs-avec-elisabeth-bo...](https://cafedepedagogique.net/2025/01/14/quel-avenir-pour-la-reforme-du-choc-des-savoirs-avec-elisabeth-bo...)

## Quel avenir pour la réforme du choc des savoirs avec Elisabeth Borne ?

Café pédagogique : 5-6 minutes : 14/01/2025

Quel avenir pour la réforme du choc des savoirs avec Elisabeth Borne ?



Et si la rentrée 2025 se faisait sans énième réforme ? [Annulation de la mesure phare des groupes de niveau du rapporteur public du Conseil d'État](#), rejet des syndicats, sur le terrain et des familles, avec la ministre Elisabeth Borne que va devenir la réforme du choc des savoirs voulue et annoncée en décembre 2023 par le ministre Gabriel Attal, appliquée par ses successeuses Belloubet et Genetet ?

### Quel bilan 4 mois après la rentrée de la réforme ?

La ministre a déclaré faire un bilan de la réforme des groupes mis en place en septembre 2025 en mathématiques et français fin mars, soit six mois après la rentrée. Elisabeth Borne a consacré son deuxième déplacement à la mesure phare des groupes de besoin de la réforme du Choc des savoirs.

La ministre de l'Éducation nationale s'est rendue vendredi 10 janvier 2025 dans deux collèges d'Eure-et-Loir pour échanger et observer la mise en place de la réforme du choc des savoirs. Les deux collèges ont mis en place des groupes plutôt hétérogènes, comme dans la majorité des collèges [selon une enquête du SNES](#).

Les établissements se sont emparés de cette réforme, avec la marge de liberté autorisée, parfois volée à l'arrachée lors de CA, ils ont refusé les groupes de niveaux. Ce faisant, ils ont vidé de son sens la réforme initiale qui parlait de groupes de « niveaux » voulus par le ministre Attal et mis en adéquation la réforme et leur sens du métier.

Selon le journal local « l'action l'écho », à l'issue d'une des visites dans un collège qui met en place des groupes de niveaux, la ministre a déclaré que « *les enseignants étaient très positifs sur la mise en place de ces groupes* ». Mais quel enseignant se plaindrait de voir

ses effectifs réduire ? Une des clés ne serait-elle donc pas dans la réduction des effectifs des classes, propices au climat de la classe et à des accompagnements individualisés ...

## **Les groupes de niveaux, une réforme rejetée par l'ensemble de la communauté éducative**

La réforme des groupes de niveaux est contestée et rejetée par l'ensemble de la communauté éducative, équipe pédagogique comme les représentants des familles en raison du tri social qu'elle opère. La mise en place de la réforme a également des revers, elle complexifie la construction des emplois du temps avec un alignement des cours de mathématiques et de français et se fait au détriment d'autres dispositifs ou options.

A la rentrée 2025, la réforme devrait s'étendre aux niveaux de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. A ce sujet, la ministre Elisabeth Borne a répondu lors de ce déplacement selon la presse locale que « *la question doit être tranchée rapidement, j'ai quelques idées dans ma tête* ». Pour le secrétaire général du Snpden, Bruno Bobkiewicz, une généralisation des groupes de niveaux de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup> n'est « **techniquement pas possible** ».

## **Quel diagnostic partagé ?**

La ministre Elisabeth Borne a déclaré qu'elle n'était pas « *une spécialiste du sujet* » lors de la passation de pouvoir le 24 décembre 2024 mais aussi : « *je n'envisage pas la préparation d'une énième loi mais fidèle à ma méthode, j'entends bien que nous portions ensemble un diagnostic partagé et que nous élaborions des solutions* ». Le diagnostic partagé ne serait-il pas de baisser les effectifs des classes et d'annuler la réforme des groupes ?

L'arrêté d'annulation n'a pas été suivi d'un décret pour une mise en place ou un maintien de la mesure à la rentrée 2025. Dès lors, celle-ci pourrait être organisée sans l'application de la réforme des groupes de « besoin » ou « niveau ». Le modèle de la rentrée 2023 serait donc appliqué. Pour le SNES, « *sous réserve de l'adoption d'autres textes entre-temps, à la rentrée 2025, c'est l'organisation de la rentrée 2024 qui sera règlementaire : plus de groupes ni de soutien jusqu'à deux heures, mais le retour de l'heure de « soutien/approfondissement » en Sixième et le rétablissement de l'accompagnement personnalisé* ». L'UNSA rappelle que « *lorsque les regroupements sont permanents, les résultats scolaires ne s'améliorent pas ou sont moins bons qu'avant* » et interpelle le gouvernement actuel : « *sortira-t-il de l'impasse portée par le pseudo 'choc des savoirs' ? sera-t-il à l'écoute des professionnels et des scientifiques experts du sujet ?* »

La réforme originelle rejetée sur le fond et la forme par les personnels est appliquée majoritairement sous la forme de groupes de besoins hétérogènes, autrement dit, en effectifs réduits. Plutôt qu'une usine à gaz, ne serait-il pas temps de diminuer les effectifs de classe, et de s'aligner sur la moyenne européenne ?

**Djéhanne Gani**